

DC

ZA des Tunières
44119 Grandchamps-des-Fontaines – FRANCE

Droit d'utilisation n° QLP-1038
Date de fin de validité : 31/12/2024



L'entreprise s'est engagée à ce que la totalité des composants en aluminium laqués, constitutifs des gammes mentionnées ci-dessous, soient laqués sous certification QUALILAUQUAGE.

La certification QUALILAUQUAGE est un système qualité pour le traitement de surface chimique et le thermolaquage de l'aluminium.

L'entreprise s'est engagée à respecter les Conditions Générales d'Usage de la marque QUALILAUQUAGE (téléchargeables sur www.adal-aluminium/qualilaquage) pour les produits suivants :

Volets, clôtures et portails : OCEANE DE SERRURERIE – CLOTURE DE L'OCEAN – PROVOBAT

Garde-corps : OCEANIS

Le 27 mars 2024

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL est habilitée à accorder un droit d'utilisation de la marque QUALILAUQUAGE. L'entreprise ne peut se prévaloir d'une quelconque approbation par l'ADAL, cette dernière se limitant aux seuls sites de production certifiés par elle.